## AVEC AUTONOMIE ET CONVICTION:

UN REFUS MÉTIS DE LA RÉCONCILIATION MENÉE PAR L'ÉTAT

PAR: TAWINIKAY

## AVEC AUTONOMIE ET CONVICTION:

## UN REFUS MÉTIS DE LA RÉCONCILIATION MENÉE PAR L'ÉTAT

**PAR: TAWINIKAY** 

Ceci est une transcription d'une conférence ayant eu lieu le 12 octobre 2018, au cours du 13e souper annuel Décoloniser l'Action de Grâce à Guelph, en Ontario, sur les terres traditionnelles Neutral/Chonnonton, Anishinabec et Haudenosaunee. Afin de partager et de discuter de ce texte, il est aussi rendu disponible sous forme de zine imprimable.

L'image ci-dessus représente une maison métisse construite dans une des réserves routières en Saskatchewan, au début du XXe siècle. À la suite de la Rébellion de la rivière Rouge, les Métis se sont vus retirer toute forme légale d'existence sur le territoire. Leur expérience montre jusqu'où l'État canadien est prêt à aller pour écraser et éliminer ceux avec qui il ne peut se « réconcilier ».

Zhaawanong Noodin Ikwe ndishnikaaz. Michif-Nêhiyaw endow. Gaawiin ningikenimaasii nindoodem. Kisiskatchewanisipi nindoonjibaa. Hamilton nindaa.

Mon nom est Tawinikay. Mon nom indien est Femme du vent du sud. Je suis Michif-Cree. Je ne connais pas mon clan. Je viens de la Saskatchewan (de Meadow Lake, spécifiquement) et je vis maintenant à Hamilton, sur le territoire Dish with One Spoon. Je me présente sous mon nom Anishinaabemowin, parce que je l'ai reçu à une Sundance lodge Ojibwe, une communauté d'ici, de ces territoires, dans laquelle j'ai été acceptée. J'ai des origines mixtes françaises, écossaises et suédoises. De plus, je m'identifie comme étant Queer/ Two spirit de façon interchangeable (elle). le suis une militante, une fière féministe et une anarchiste.

Au cours des dernières années, je me suis intimement impliquée dans un large éventail de mouvements, depuis la lutte pour la libération des animaux jusqu'à la défense de territoires, en passant par des questions de souveraineté autochtone, le combat contre le patriarcat et la lutte contre la gentrification. Ces luttes sont, selon moi, profondément interconnectées.

J'aimerais prendre un moment pour réfléchir au savoir et à sa création, dans nos communautés. Ce dont vous allez m'entendre parler ce soir est un travail en cours et vous pouvez être certain.es que dans six mois, j'aurai probablement d'autres sentiments et de nouvelles idées à ce sujet. Les idées ne sont pas statiques. Il est également important de reconnaître que nos réalités individuelles limitent notre capacité à comprendre les divers réseaux de connaissances qui informent la vie des autres. Je m'adresse à vous ici ce soir et ce que je dirai me

sera attribué. Ce qui est perdu, c'est tout le soutien qui m'a été apporté, ce sont les centaines d'heures de réflexions et de débats politiques qu'ami.es et camarades ont entretenues avec moi.

Le savoir n'est pas la création d'individus, mais celle des communautés.

Parce que je crois en ces concepts, j'ai décidé que je prendrai ce soir parole pour la dernière fois de l'année. J'ai eu l'honneur d'avoir plusieurs opportunités de partager mon opinion dans les derniers temps et il est maintenant temps pour moi de m'asseoir, d'écouter et de méditer. Et il n'y a pas de meilleur temps que l'hiver pour cette pratique d'humilité.

J'aimerais simplement commencer en disant que certaines des choses que je vais dire ce soir seront difficiles, voire bouleversantes, pour certaines personnes. Si c'est le cas, je m'en excuse. Mais on m'a aussi offert du tabac pour prendre la parole ce soir, et je dois donc dire ma vérité.

On m'a demandé de venir vous parler ce soir de réconciliation. Je crois qu'il est important pour moi de débuter cette discussion en vous affirmant que je n'éprouve – à ce jour – aucun intérêt pour la réconciliation et que je pense que ce concept n'est qu'un écran de fumée étatique, utilisé afin de perpétuer une politique d'assimilation plus sophistiquée. J'aimerais donc parler un peu de réconciliation, de décolonisation, de la différence entre ces deux concepts, ainsi que du rôle de l'État dans toute cette histoire.

La Commission de vérité et réconciliation a été fondée en 2007, suite à la victoire des survivant.es des pensionnats indiens lors du plus gros recours collectif de l'histoire juridique canadienne. Son modèle est inspiré de la Commission de vérité et réconciliation post-apartheid en Afrique du Sud, ce qui s'avère adéquat, considérant que l'Afrique du Sud s'était inspirée de l'infrastructure canadienne des réserves pour mettre en place son propre système raciste de ségrégation.

Comme plusieurs d'entre nous savent, la CVR se conclut par la recommandation de 94 mesures concrètes que le gouvernement, les établissements d'enseignement et les particuliers pourraient entreprendre pour favoriser la réconciliation entre colons et communautés autochtones. Les universités ont commencé à mettre en œuvre de nouveaux programmes d'études traitant de la colonisation. Trudeau a commencé à porter des manches plus courte pour que l'on puisse voir son tatou de corbeau Haida. Les reconnaissances territoriales ont commencé à apparaître un peu partout. Le gouvernement du Canada a récemment

publié ses dix points officiels de réconciliation, un document auquel je référerai plusieurs fois durant cette présentation.

Je suis honorée d'être assise parmi vous ce soir et de vous dire que la réconciliation – telle que nous la connaissons – est un mensonge impossible.

La réconciliation canadienne officielle est centrée autour de l'idée d'accepter le passé, de s'en excuser, puis de se tourner vers un horizon commun. Elle n'exige pas de réparation matérielle pour l'histoire coloniale. En fait, elle écarte cette rhétorique en lui reprochant de créer de la division. D'être contre-productive. Difficile. Il existe ici un problème fondamental : la colonisation n'est pas chose du passé. C'est une violence vicieuse qui se perpétue ici et maintenant, ce soir, partout où l'on regarde. La réconciliation est un effacement de cette violence coloniale contemporaine.

La réconciliation – en tant que terme – signifie la résolution d'un conflit, le retour au stade de relations amicales. Ce terme peut aussi signifier l'alignement de deux positions différentes afin de les rendre compatibles. La décolonisation – en revanche – repose sur l'abrogation de l'autorité coloniale et sur la redistribution des terres et des ressources. Elle implique aussi la reconnaissance et la légitimation des visions du mondes autochtones jusqu'ici réprimées.

La décolonisation n'est pas un terme léger. Pour le comprendre, nous devons prendre en considération ce qu'est la colonisation : une domination totale, administrative et économique, d'un territoire et de son peuple. L'abrogation de cet état n'est pas une mince affaire. Néanmoins, ces deux termes sont souvent lancés en l'air de façon quasi interchangeable, particulièrement dans les contextes universitaires, où

les gens qui les utilisent ne sont en fait pas acteur.rices de luttes. Je soutiens que cet usage est inapproprié.

Dans notre contexte, la force dominante d'occupation du territoire est l'État canadien. Je ne considère pas la création de l'État canadien comme advenant avec la signature de l'Acte d'Amérique du Nord Britannique en 1867, mais bien comme un lent processus de création d'institutions et de renforcement de celles-ci débutant dès les premières colonies. La confédération ne fut que la reconnaissance officielle de ce processus.

L'État – on utilise beaucoup ce mot, sans toujours bien le comprendre. Ce soir, quand j'utilise ce terme, je le définis ainsi : une organisation politique coercitive, dotée d'un gouvernement centralisé, détenant le monopole de l'usage légitime de la force sur un territoire, lequel est délimité par

des frontières. Voici ce qu'est le Canada. En second plan, on retrouve l'amour ardent de la poutine ou encore les blagues d'affinité avec les castors.

Les zoos sont aussi des institutions coloniales. Et on y enfermait auparavant des humain.es. C'est un fait, vous pouvez vérifier. Beaucoup d'humain.es autochtones et africain.es. Tentant par la suite de se débarrasser de cette histoire raciste, les zoos se sont redéfinis en tant qu'organisations d'éducation et de conservation. Mais un zoo restera toujours un zoo.

Le Canada a été créé dans le but de gouverner et d'exploiter des territoires volés, dans le but de s'étendre sur des territoires colonisés et escroqués aux peuples autochtones d'ici. Ce n'était pas une conséquence corollaire, c'était sa fonction première. C'est toujours le cas. Ce sera toujours le cas. Il est impossible pour le Canada de s'en défaire.

Alors comment l'État canadien et les peuples autochtones peuvent-ils se réconcilier ? Ils ne peuvent certainement pas revenir à un stade de relations amicales, car ce stade n'a jamais existé. La réconciliation ne peut donc que signifier une élimination du conflit par l'enchevêtrement des communautés autochtones et allochtones. Il s'agit ici de la deuxième version de la définition que je vous ai partagée plus tôt, soit de rendre compatibles des positions contradictoires.

En d'autres termes, cela signifie l'assimilation des peuples autochtones, par la promesse d'une égalité économique au sein du Canada offerte en échange de leur renonciation à leurs revendications de souveraineté. Et cela signifie que les Canadien.nes peuvent engloutir les idées et les symboles autochtones dans leurs propres histoires colonisatrices, dans leur propre canadiana. Voici la seule voie possible sous l'État canadien.

La restitution des terres et du pouvoir de gouverner ces terres ne serait jamais possible sous cette structure. La logique capitaliste, articulée autour d'une conception de l'eau et des terres en tant que ressources, ne pourra jamais être conciliée avec le fait de céder autant d'argent aux communautés autochtones. La logique étatique, qui définit le territoire selon un système d'état-nation, ne pourra jamais être concilié avec le fait de céder autant de pouvoir. Cela ne pourra simplement jamais arriver.

Je ne veux pas m'asseoir ici ce soir et vous faire la morale. J'ai plutôt envie que vous considériez politiquement ces idées et que vous réfléchissiez à vos propres politiques. De façon réaliste, ce que je vous offre ici, c'est un défi lancé à vos propres conceptions de justice et de ce qui est « acceptable ».

Je suggère donc qu'il vous faudra choisir laquelle de ces idées vous poursuivrez politiquement. Êtes-vous intéressé.es par la réconciliation ou vous battez-vous pour la décolonisation ? Ces termes ne sont pas interchangeables. Nous devons cesser de les utiliser ainsi. De plus, je ne perçois pas ces deux idées comme compatibles ou complémentaires. Elles ne font pas partie d'un parapluie mythique de la gauche progressiste. L'une appelle à la continuation de l'État canadien et l'autre à son abolition.

Tout ceci implique davantage que de simplement se dire en lutte pour la décolonisation. Vos politiques et vos façons de faire comptent. Si vous croyez en la démocratie canadienne, si vous croyez que le système électoral est en ce moment défectueux, mais qu'au fond il fonctionne, si

vous croyez que de voter pour un autre candidat électoral pourrait vraiment faire une différence, alors vous n'êtes pas intéressé. es par la décolonisation. La décolonisation ne se veut pas simplement anti-capitaliste, elle se veut aussi anti-étatique. La première affirmation est relativement non-controversée dans nos cercles militants, c'est habituellement la deuxième qui rend les gens inconfortables.

À ceux et celles qui pensent que ce que je dis est trop binaire, qu'il est possible d'oeuvrer positivement à l'intérieur du système étatique canadien, je vous présente la logique des dix points officiels de réconciliation du Canada et je vous demande de réfléchir à la question des « droits ». Regardons ensemble quelques uns de ces points.

- Le Canada reconnaît le droit des autochtones à l'autodétermination.
- 2. Le Canada considère la réconciliation comme un élément fondamental de l'article 35 de la Loi constitutionnelle.
- 3. Le Canada reconnaît qu'il doit agir avec intégrité.
- 4. Le Canada considère l'autonomie gouvernementale autochtone comme faisant partie du fédéralisme des provinces.
- 5. Le Canada affirme qu'il doit respecter les traités.

(Six et sept, j'y reviendrai.)

8. Le Canada souhaite établir une nouvelle relation financière avec les peuples autochtones. 9. Le Canada reconnaît que la réconciliation est souple

10. Le Canada reconnaît que les peuples autochtones sont tous différents.

J'ai choisi ici de ne pas lire le texte intégral de chaque point, car je crois qu'il s'agit d'un document généralement ennuyeux et inutile. C'est un parfait exemple de la capacité bureaucratique à ne dire absolument rien tout en utilisant une grande quantité de mots. Mais je vous encourage à en poursuivre la lecture par vous-même, si vous en sentez le besoin.

Portez une attention particulière aux choix des mots utilisés pour décrire la place réservée aux peuples autochtones dans l'imaginaire de l'utopie post-réconciliation. Derrière tout ce vocabulaire soigné, il n'y a aucune promesse de souveraineté, il n'est que question de l'argent qui permettra

d'élever le standard de vie des peuples autochtones au niveau de celui des Canadien. nes, de manière à ce que les autochtones soient aisément disponibles et consentant. es à être absorbés dans le projet du Canada. Je vous partage un extrait du point 2 afin d'illustrer ceci :

La réconciliation est un processus continu permettant aux peuples autochtones et à la Couronne de travailler ensemble à établir et à maintenir un cadre de vie commun fondé sur le respect, pour favoriser des nations autochtones solides, saines et durables au sein d'un Canada fort.

On retrouve plusieurs déclinaisons de cette subtile affirmation de la suprématie canadienne, aux points 2, 3, 4, 8 et 10. Maintenant, retournons aux points 6 et 7, potentiellement les plus importants dans ce document.

Au point 6, il est question d'obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones à l'égard de leurs terres, lorsque le Canada veut en prendre possession, les mettre en valeur ou les exploiter. Cette section verbeuse est remplie de phrases et de mots comme consensus et consentement, collaboration et consultation: on retrouve en fait tous ces mots dans une seule petite section de la plus grande.

Le point 7 – beaucoup plus court – révoque immédiatement ce faux engagement. Il affirme que la consultation est une aspiration, mais que le contrôle des territoires supposément détenus par les peuples autochtones peut être outrepassé à n'importe quel moment, lorsque la situation est bénéfique à l'État du Canada.

Les peuples autochtones, même derrière l'étendard de la réconciliation, n'ont pas le droit de dire non à l'État du Canada. Le

droit de dire non est crucial à la réalisation de la souveraineté, du consentement et de la liberté.

Mais pour les Canadien.nes qui portent réellement attention, ceci ne devrait pas représenter une grande surprise. Les états opèrent à partir de l'illusion du droit. Le gouvernement a aussi le droit de saisir votre propriété. Il peut exproprier n'importe quelle parcelle de terrain dont il a besoin pour servir ses buts d'expansion économique, que ce soit pour un aéroport, un barrage, un autoroute ou un pipeline. Il en est ainsi puisque les droits qui vous sont donnés par le gouvernement peuvent tout aussi bien vous être retirés par le gouvernement. Ces droits ne sont pas réels. C'est une fausse liberté

Je crois fermement qu'il ne peut y avoir de réconciliation qui reconnaîtrait l'autodétermination des peuples autochtones tant que l'État du Canada existera. Lorsque pleinement réalisée, cette conclusion mène à explorer, en quête de réponses, des politiques radicales et révolutionnaires.

J'admets qu'en tant qu'anarchiste, je l'ai fait en demeurant sceptique, mais j'ai tout de même passé beaucoup de temps à écouter et à essayer de comprendre ce que les camarades communistes voulaient dire lorsqu'il. les parlaient de révolution.

Je leur ai demandé où se situaient les nations autochtones dans leur projet de dictature du prolétariat. Je leur ai demandé comment ce nouveau monde ferait de la place pour les visions du monde autochtones et les spiritualités ancrées dans le territoire. Je leur ai demandé de quelle façon il.les prévoyaient partager le pouvoir et restituer les terres. Coup après coup, j'ai fini par être convaincue – par leurs réponses insuffisantes ou inexistantes – que

leur dictature prolétarienne n'offrirait rien de mieux ni aux gens ni à la terre, rien de mieux que l'État capitaliste libéral qui est en ce moment le nôtre.

Il.les m'ont à plusieurs reprises affirmé que la restitution territoriale était primordiale afin de maintenir la justice d'un nouvel État communiste, mais les mécanismes de restitution des terres manquaient toujours. Ce nouvel État, sous lequel les terres seraient publiquement saisies et redistribuées aux colons de la classe ouvrière, serait-il vraiment en mesure de distribuer autoritairement d'immenses sections de ces terres à d'autres entités souveraines sans que cela provoque une agitation massive des colons convaincus de détenir le droit à ces terres? À plusieurs reprises, il.les ont rétorqué qu'il y avait tant de Terres de la Couronne à restituer aux nations autochtones qu'il ne serait pas nécessaire de rendre à celles-ci les terres agricoles ou les zones urbaines.

Il.les ne réalisaient pas que la plupart des Terres de la Couronne représentent d'énormes richesses en terme de ressources naturelles. Un état communiste industriel – ce qui est certainement ce à quoi nous devrions nous attendre – aurait besoin d'être économiquement prospère, afin de se prémunir du risque qu'une contre-révolution ne renverse rapidement l'autorité centrale nouvellement acquise. N'aurait-il pas alors besoin de ressources naturelles, afin de conserver les faveurs de la population et de supporter l'armée du peuple ?

Ces problèmes sont immenses. Bien que le portrait que peignent les communistes ne me rende pas très enthousiaste à l'idée de la révolution rouge, le plus important demeure qu'il n'adresse en rien le conflit fondamental. Ce même conflit auquel se confronte aujourd'hui l'État Canadien avec sa rhétorique de réconciliation.

Même si cette terre appelée « Canada » devait être séparée en deux et que l'une des deux moitiés était restituée aux nations autochtones, la relation entre un état dense, centralisé, et un groupe de communautés hétérogènes demeurerait toujours inscrite dans un rapport de pouvoir inégal. Il n'y a pas de relation de nation à nation possible, il s'agit d'une relation entre une nation et des nations.

Pour adresser ce problème, les communistes en reviennent toujours aux mêmes vieilles solutions que les Canadien.nes: insister pour que les peuples autochtones forment de nouvelles fédérations comme l'APN (Assemblée des Premières Nations) qui deviendraient des organes de liaison entre les différentes parties. Cette solution ne m'inspire pas.

Dès les premiers jours de ce projet colonial, les colons ont tenté de comprendre

comment fonctionnaient les modes de gouvernance autochtones. Lorsqu'ils ont finalement réussi, ce qu'ils ont saisi leur a déplu. Ça prenait trop de temps. C'était trop fluide. Et surtout, la façon de régir les principes de propriété et de possession n'était pas compatible à leur mission.

Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur les Indiens, les colons ont mis sur pied des gouvernements néocoloniaux appelés conseils de bande pour remplacer les systèmes de gouvernance traditionnels. Les conseils de bande sont formés d'élu.es, structurés selon une démocratie représentative reflétant le système colonial. C'était le seul et unique système considéré légitime par les colons, qui imposèrent cette légitimité par le biais d'une autorité coercitive. Souvent sous la menace du fusil.

Avec le temps, alors que l'État canadien atteignait une taille inimaginable en raison du pillage des ressources volées, de nombreuses nations autochtones tentèrent d'acquérir de la légitimité en formant des associations fondées sur des modes de gouvernance eurocentriques. The Allied Nations of BC, the Indian Association of Alberta, the Metis Nation of Ontario (dont je fais partie), culminant avec l'Assemblée des Premières Nations (APN), inspirée par l'ONU.

L'APN ne représente pas les besoins et les volontés des populations autochtones, de la même manière que le gouvernement canadien ne représente pas les Canadien.nes. La démocratie représentative est bien loin du « par et pour le peuple ». Pipeline Perry est occupé à remettre Eagle Staffs à Justin Trudeau et à le remercier pour sa charité, alors que le reste de l'assemblée travaille avec la GRC pour débusquer les protecteur.ices de la terre partout à travers l'Île de la Tortue.

Ceci étant dit, je ne blâme pas nos ainé.es ni nos leaders communautaires qui essaient d'améliorer le sort des personnes autochtones à travers l'unique système permis par le Canada – la force occupante actuelle.

Ce n'est par contre pas un secret que ce système est corrompu et qu'il génère la corruption. Car peu importe le nombre de personnes décentes qui occupent des positions de pouvoir, lorsque les gens sont intentionnellement maintenus dans l'impuissance, il y en aura toujours à qui l'autorité du colonisateur fera envie.

Mais, depuis aussi longtemps qu'existent la démocratie représentative des conseils de bande implantés par la force, les fausses nations de la MNO et le fédéralisme forcé d'organismes comme l'APN, il y a aussi des peuples et des communautés autochtones en lutte pour les démanteler et revenir aux systèmes traditionnels de gouvernance. De

plus petites tailles et basés localement sur l'appartenance à une communauté.

Ce qui m'amène à l'anarchisme.

L'arnarchisme est une philosophie politique – certain.es diront une belle idée – qui croit en l'auto-gouvernance des sociétés, basée sur l'association volontaire entre personnes. Elle prône des processus de prise de décision non-hiérarchiques, la participation directe à ces décisions des communautés impliquées, et l'autonomie pour tous les êtres vivants. De plus, elle permet de considérer les entités non-humaines au-delà de leur valeur monétaire ou de leur relation utilitaire aux êtres humains.

Les enseignements autochtones que j'ai reçus m'ont appris que nos communautés sont importantes, mais que nous le sommes aussi individuellement. Traditionnellement, les prises de décisions étaient vues comme

un processus participatif fondé sur le consensus, à travers lequel les communautés prenaient des décisions collectivement. Les enseignements m'ont aussi appris que la terre peut nous offrir ce dont nous avons besoin, mais qu'il ne faut jamais en prendre davantage. D'après moi, ces idées sont fondamentalement compatibles.

L'anarchisme envisage un monde dans lequel existe un système de gestion et d'intendance des terres, mais pas de propriété privée. Un monde où il y a des territoires, mais pas de frontières.

Bien que selon mon outillage conceptuel, je pourrais reconnaître cette association entre des communautés de colons et d'autochtones comme une relation de nations à nations, cette appellation ne serait pas tout à fait juste. Les anarchistes ne croient pas en la Nation. Mais j'avancerais que les autochtones non plus. Le mot nation est un

drôle de mot, imposé aux communautés autochtones comme le terme le plus compréhensible pour leur forme d'organisation politique. Il est utile dans certains contextes, mais la plupart du temps il ne l'est pas, et il n'a jamais été réellement approprié.

Les communautés autochtones avaient l'habitude de se rencontrer chaque printemps pour négocier les territoires, former de nouvelles ententes et redistribuer les ressources. Pas toutes, évidemment, parfois les gens brûlaient simplement les maisons de leurs voisin.es lorsqu'il.les désiraient que celles.ux-ci partent. Mon intention, ici ce soir, n'est pas de romancer une quelconque utopie pré-contact, libre d'oppression et de conflit.

Mais la conception de leur « nations » différait grandement du modèle Westphalien, repris puis imposé par la société occidentale. Les décisions étaient prises par les communautés. Les ressources étaient partagées. L'appartenance aux nations était fluide et l'adoption, pratique commune. Les leaders étaient vu.es comme des porte-parole ou des partisan.es bien plus que comme des autorités. Des positions d'honneur était conférées à celle.ux qui, tout au long de leur vie, avaient prouvé leur capacité à servir, leur sagesse et leur intégrité. Ces positions étaient aussi révocables. Il est possible de concilier tout ceci avec l'idée anarchiste de l'autorité légitime. Ce n'était pas exactement l'anarchisme comme on le connaît, mais cela s'en rapprochait.

Il en ressort alors que les théories tant libérales que marxistes ont cherché une histoire qui justifierait d'invalider de ce type de société. Les libéraux aiment bien les théories sociales darwinistes d'évolution sociale, lesquelles considèrent mes ancêtres comme coincé.es à un stade de sauvagerie. Les marxistes préfèrent la théorie du matérialisme historique, laquelle leur permet d'affirmer que les sociétés autochtones n'étaient qu'une forme de communisme primitif, qui avait nécessairement besoin d'évoluer grâce au capitalisme afin d'atteindre une forme de communisme industrielle plus respectable.

J'aimerais remettre en question cette manière de penser et proposer plutôt une vision circulaire de l'histoire portée par mes enseignements autochtones. Je ne crois pas que l'on doive « retourner en arrière » le long d'une chronologie linéaire du soit-disant progrès. Il n'y a pas de retour en arrière. Mais je veux retourner aux idées de mes ancêtres et les considérer comme allant de l'avant, ou simplement comme étant en mouvement, sans direction.

J'aimerais voir une anarchie de mon peuple et l'anarchie des colons (qui sont aussi mon peuple) mises en pratique ici, ensemble, côte à côte. Le pouvoir étant distribué également, chaque peuple poursuivant des relations saines, agissant selon les idées et les histoires qui leur sont propres. Tout comme le wampum à deux rangs l'a imaginé.

l'aimerais voir l'État centralisé du Canada démantelé. J'aimerais voir des communautés prendre responsabilité et s'organiser en l'absence d'autorité centrale. Des conseils communautaires hebdomadaires où discuter des besoins de la communauté et des limites de la terre à subvenir à ces besoins, redoublant d'effort pour ne pas dépasser ces limites. Des décisions prises par consensus, auxquelles chacun.e participe activement. La participation à ces processus rendue plus accessible par une diminution du travail engendrée par le retour à une économie de subsistance, au lieu d'une économie d'accumulation. J'aimerais voir davantage de conversations, de

coopération, de production partagée. Un système qui puisse impliquer de la collaboration et des communications à l'échelle de régions, mais dans lequel la communauté détermine d'abord par elle-même ses besoins et ses valeurs.

Je pense que de merveilleuses choses résulteraient naturellement de ces changements. Je pense que si les communautés pouvaient décider elles-même d'ouvrir ou non, sur leur territoire, une carrière de gravier mettant en danger leur unique source d'eau, il y aurait bien moins de carrières de gravier. La violence de l'autorité centralisée se manifeste par la création sans remords de zones sacrifiées.

Même dans ce joli futur, le conflit existerait toujours, puisque le conflit est une constante. Et c'est correct. Toutes les communautés nouvellement souveraines – autochtones ou allochtones – n'instaureraient pas

immédiatement des relations de réciprocité avec la planète puisque, comme on le sait, il y a de nombreux.ses autochtones capitalistes aux côtés des colons capitalistes.

Mais la nouvelle relation au territoire ainsi que l'accent mis sur l'interdépendance donneront aux colons une chance de développer sincèrement une nouvelle connexion avec la terre. Une chance de développer leurs propres traditions et valeurs en ce qui a trait à l'éthique de la consommation et de la croissance. Avec le temps, je pense qu'adviendrait un mélange de communautés de colons et d'autochtones portant les mêmes idées. L'amour de la terre en rapprocheraient plusieurs. Les nouveaux conflits naîtraient de luttes pour une vision du monde attachée à la défense de la terre. plutôt que dans une revendication racialisée de celle-ci.

Voilà. Je crois qu'à ce stade, l'usage du mot réconciliation deviendrait possible entre nos communautés.

Je m'identifie comme Michif-Cree. Et je fais toujours la liste de mes autres racines européennes lorsque je m'adresse à des gens. Des personnes autochtones m'ont parfois demandé pourquoi je ne me disais pas simplement pas nêhiyaw-iskwêw (une femme Cri). Je leur réponds que je veux trouver des moyens d'honorer aussi les ancêtres de ma mère. Et c'était important pour mon grand-père de se souvenir que nous sommes Métis, et d'en être fier.

Je suis fière d'être Métis. Les Cris avaient l'habitude de nous appeler « Otipemisiwak », ce qui veut dire « celle.ux qui se gouvernent elle.ux-mêmes ». Mes ancêtres directs et leurs communautés ont mené une résistance louable contre les débuts de l'État canadien, portée par des souffles comme

la rébellion de la rivière Rouge. Il.les ont vécu une vie difficile, en marge de la société, et ont payé cher leur résistance, survivant comme squatters pendant près de 60 ans. Il.les se sont donné le nom de Peuple des réserves routières. Être Métis signifie que je marche entre deux mondes. Je le considère comme un cadeau. Je n'ai pas toujours pensé ainsi, mais maintenant oui.

J'ai tellement appris de ma communauté politique à Hamilton, élargissant constamment mes idées et me mettant au défi de prendre de plus grands risques. J'ai tellement appris de mes cérémonies familiales à New Credit, Chippewas de la Thames et Kipawa, creusant profondément dans ma guérison et mes responsabilités.

Parfois, je souhaite pouvoir rapprocher ces deux communautés. Je pense qu'elles ont toutes deux à apprendre de l'autre. Mais c'est difficile. Une vigilance constante est nécessaire pour exhorter mes ami.es colons à renouer avec la terre et les esprits, tout en m'assurant qu'il. les n'en fassent pas trop. J'aime la phrase « devenir autochtone à un lieu », mais je ne peux toujours pas me résoudre à l'utiliser. C'est trop dangereux, les gens sont trop irresponsables. Le truc c'est que je ne crois pas que le colons aient besoin de coopter les visions du monde autochtones ou encore de commencer à utiliser nos formes de gouvernance. Je pense sincèrement que l'anarchisme peut offrir un système politique parallèle et harmonieux. Un ensemble d'idées qui peut également nous permettre de reconnaître l'interdépendance de la Terre et de former de nouvelles valeurs fondées sur ce lien sacré. Encore une fois, il ne s'agit pas de revenir en arrière. Il s'agit de prendre acte des connaissances qui ont survécu et de les mettre en oeuvre afin de créer un plus bel et plus juste avenir. Pour nous tous.tes.

L'État canadien ne peut pas se réconcilier avec les communautés autochtones. Mais vous le pouvez, en tant qu'individus. Le point départ se situe dans les choix que vous faites. De manière autonome. Avec conviction.

Ce soir, vous déciderez peut-être, malgré tout ce que je vous ai dit, que vous croyez toujours qu'il faut soutenir la réconciliation menée par l'État canadien. D'accord. Mais assumez-le. Ne vous prétendez pas révolutionnaire. Parce que vos idées ne le sont pas.

Peut-être déciderez-vous de partir d'ici ce soir et de prendre vos politiques un peu plus au sérieux. Ou peut-être êtes-vous déjà anarchiste et que tout ce que je vous ai dit n'était alors qu'un rappel ou une validation. Je vous invite dans ce cas à ne pas oublier vos politiques et à choisir vos allié.es avec précaution. Supporter la souveraineté autochtone ne veut pas dire défendre chaque personne autochtone dans tous ses projets. Il y a plusieurs personnes autochtones qui sont misogynes, il y aussi beaucoup de politicien.nes qui ne veulent que grimper les échelons du pouvoir, et vous ne me rendez aucunement service en les aidant à accumuler du pouvoir.

Battez-vous pour des idées libératrices, pas pour des nations ou des lignées de sang. C'est déjà très souvent ce que nous faisons. Il y a des personnes autochtones qui s'opposent aux pipelines et il y a aussi des personnes autochtones qui les supportent. En nous engageant avec la résistance, nous avons déjà fait un choix. Assumez-le. C'est correct. C'est une bonne chose de lutter pour la terre et pour la liberté.

Ceci implique que vous devez faire vos devoirs. Comprendre les luttes et s'informer sur cell.eux qui y participent. Apprenez à connaître ces gens. Construisez des relations. Construisez des relations significatives hors de l'occupation, construisez des amitiés. Votre culpabilité blanche ne peut pas en être le point de départ. Ne vous laissez pas emporter par votre propre histoire de rédemption.

Rappelez-vous que de se battre pour un avenir où justice serait rendue aux communautés autochtones, ne se fait pas uniquement en tant que camarades dans leurs luttes. Cette bataille devrait plutôt s'incarner dans une politique de tous les jours. Il est possible de le faire sans parler à leur place. Faites preuve d'écoute. Et de créativité. Et, à chaque fois que c'est possible, travaillez à nuire et à attaquer l'État canadien dans tout ce que vous faites. Voilà le travail de la décolonisation.

Et c'est ainsi que vous réaliserez aussi votre propre libération. C'est votre gouvernement, pas le leur, la responsabilité de le détruire ne devrait donc pas leur incomber.

Maarsii. Merci. C'est tout ce que j'ai à dire.